

**Le « vilain et sale assassinat<sup>1</sup> »  
d'Antonio Rincon et Cesare Fregoso (1541)  
Un incident diplomatique exemplaire ?**

Commis selon toute vraisemblance par des hommes de main au service de Charles Quint, le meurtre de deux ambassadeurs du roi de France, à l'été 1541, ne manque pas d'ébranler les esprits et de marquer durablement les mémoires. Quelques années après les faits, un rimailleur anonyme ne célèbre-t-il pas la victoire de Landrecies en dénonçant « l'Aigle » impériale, qui « en tous lieux, ordonne et commande / Contre tout ordre, en despit de nature, / Maulgré les loys de toute créature, / O cas non moins inhumain que nouveau ! / De mettre à mort, brusler, jeter en l'eau / Ambassadeurs du Coq et tous agens<sup>2</sup>... » ? Pêle-mêle se trouvent ainsi vilipendées la brutalité de l'action, l'implication directe de l'empereur et l'horreur d'un crime perpétré contre les lois et les usages qui régissent les relations entre les princes. Deux siècles et demi plus tard, si la forme n'est plus la même, le ton n'a pas changé. Au lendemain de « l'attentat de Rastatt<sup>3</sup> », marqué par le massacre de deux plénipotentiaires français au congrès du même nom, Merlin de Douai n'a pas de mots assez durs pour stigmatiser auprès de Jean Debry, seul survivant de la tragédie, « ce nouveau crime du successeur de l'assassin des ambassadeurs de François I<sup>er</sup> » et lui promettre de tout employer « pour exciter contre l'exécrable maison d'Autriche l'indignation générale<sup>4</sup> » ; un manifeste du Directoire, en date du 7 mai 1799, voit de même dans ce crime « l'affreux complément de la suite d'atrocités dont l'Autriche a étonné l'Europe, depuis que Charles Quint lui donna l'exemple de se mettre au

---

<sup>1</sup> Selon la formule de Blaise de Monluc, cf. A. de Ruble (éd.), *Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France*, t. I, Paris, 1864, p. 131-132 : « Or, après le vilain et sale assassinat qui feust faict ès personnes des seigneurs Frégose et Rincon, ambassadeurs du roy, nostre maistre picqué d'ung tel outrage et voyant qu'il n'en pouvoit avoir raison, délibéra rompre la trefve. » Sur cette affaire, on pourra voir, en guise d'introduction, L. et M. Frey, « Fatal diplomacy », *History today*, 40 (1990), p. 10-15.

<sup>2</sup> « L'Aigle qui a faict la poule devant le Coq à Landreci (1543) », dans A. de Montaiglon, *Recueil de poésies françaises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, t. IV, Paris, 1856, p. 57.

<sup>3</sup> Voir à ce sujet, la contribution de Marc Belissa dans le présent recueil.

<sup>4</sup> P. Montarlot et L. Pingaud (éd.), *Le Congrès de Rastatt (11 juin 1798 – 28 avril 1799). Correspondance et documents*, t. III, Paris, 1913, p. 228-229, Merlin de Douai à Jean Debry, Paris, 15 floréal an VII (4 mai 1799).

dessus des lois en faisant massacrer les ambassadeurs que [le roi de France] envoyait à Venise et à Constantinople<sup>5</sup> ». Aux deux extrémités de la période, les événements se font écho et semblent se répéter. Surtout, il apparaît que le souvenir du guet-apens de 1541 s'est conservé jusqu'à la Révolution, revêtant finalement une stature emblématique. L'assassinat d'Antonio Rincon et de Cesare Fregoso est devenu, au fil des siècles, une référence obligée : ce qui n'était au départ qu'un épisode parmi d'autres de l'âpre rivalité opposant Charles Quint à François I<sup>er</sup> s'est transformé en incident diplomatique exemplaire, au terme d'un processus que seul un retour à l'origine des faits permettra de révéler.

#### RUMEURS DE GUERRE ET NEGOCIATIONS SECRETES

Incontestablement, 1540 marque un tournant dans les relations entre François I<sup>er</sup> et Charles Quint<sup>6</sup>. Depuis 1538, en effet, on pouvait croire les deux souverains animés des meilleures intentions. Grâce à la médiation du pape Paul III, ils étaient parvenus à conclure une trêve de dix ans en juin de cette année-là. Puis, au mois de juillet, ils s'étaient rencontrés à Aigues-Mortes, où ils avaient scellé leur réconciliation par un échange de saluts chaleureux et de gages d'amour fraternels. Le voyage de l'empereur à travers le royaume de France, de novembre 1539 à janvier 1540, avait achevé de manifester aux yeux du monde cette entente nouvelle : partout, Charles-Quint avait été accueilli avec les honneurs et le roi lui-même l'avait « festoyé », en lui donnant « tous les plaisirs qui se peuvent inventer<sup>7</sup> ». Voulu par le connétable de Montmorency, qui pensait obtenir par la paix et la négociation le duché de Milan que la guerre n'avait pas permis de conquérir, cette politique du rapprochement avait été appliquée avec résolution, même si ses résultats s'étaient fait attendre.

#### *La montée des tensions*

Lorsque les propositions impériales sur le règlement des litiges avec la France parviennent enfin à la cour, elles y provoquent cependant la déception. L'empereur n'entend pas céder Milan aux Français. Bien au contraire, il leur demande d'y renoncer officiellement, en leur laissant espérer qu'ils pourraient obtenir en échange, pour le duc d'Orléans, la main

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 229, n. 1, Manifeste du 18 floréal an VII (7 mai 1799).

<sup>6</sup> R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance, François I<sup>er</sup> et son royaume*, Paris, 1998, p. 406-407.

<sup>7</sup> V.-L. Bourrilly et F. Vindry (éd.), *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, t. III, 1536-1540, Paris, 1912, p. 451.